

Point travaux

Travaux de l'école élémentaire

L'école est prête à accueillir les enfants à la rentrée. Néanmoins, quelques travaux de finition seront programmés pendant les vacances de Toussaint.



Travaux sur la piste cyclable bourg-océan

Le pont de la piste cyclable reliant le bourg à l'océan est enfin ouvert au public pour notre plus grand plaisir.



Travaux sur les sanitaires de la salle des fêtes

Les travaux sont terminés depuis la mi-juillet. Les sanitaires ont été réouverts dans la foulée. Pour rappel, ces travaux font partie de l'Agenda du Programme d'Accessibilité sur lequel nous nous sommes engagés en septembre 2015. Nous continuons à programmer ces travaux au fur et à mesure afin de rendre conforme nos bâtiments.

Travaux de réfection de voirie

Les travaux ont été définitivement réceptionnés sans réserve, mi-août, pour la rue des Grands Prés, le lotissement Plein Soleil, une portion de la route des Lacs et la route de la Jenny. Le balayage de ces voies a été réalisé à la fin du mois d'août de façon à enlever les derniers gravillons.



Travaux Club House de la Garenne

Bâtiment sportif de la Garenne : Ce nouveau bâtiment va abriter le Club House pour le football ainsi que des vestiaires et des sanitaires mutualisés avec les activités sportives qui auront lieu sur le stade. La livraison de ce bâtiment est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'octobre. L'extérieur est terminé à ce jour.



généralisations

Journal d'information municipale du Porge



N° 22

Août 2017



Édito



M. le Maire accompagné de M. le Préfet Adama DOSSO, Conseiller du Ministre-Gouverneur d'Abidjan

obéit, comme nous l'explique Jacques ATTALI dans une de ses nombreuses chroniques, à l'exigence de la réponse immédiate, de la nouveauté permanente, de l'impatience et de la concurrence, plus encore depuis l'apparition d'internet. L'expérience démontre que l'échelle de temps la plus rapide impose toujours sa loi aux autres, ainsi les marchés et les médias imposent-ils leurs solutions aux autres espaces ; ils peuvent mettre à mal en quelques instants une réputation économique, politique et éthique, construite tout au long d'une vie, la réalité du passé ne valant plus rien comparée à l'apparence du présent. Le temps des médias conduit alors à considérer que tout travers des politiques, même non démontré, mérite d'être dénoncé et les exclut de la vie publique ; cela conduit à rechercher des hommes en apparence du moins « de plus en plus parfaits », pour exercer des fonctions de moins en moins importantes, dans lesquelles ils sont de plus en plus facilement remplaçables comme vient de nous le démontrer la récente campagne des législatives où la notion nouvelle de « dégaisme » a fait son œuvre. Les marchés financiers sont les ultimes bénéficiaires de cette faillite de la politique. Cette tyrannie de l'immédiat se manifeste dans bien d'autres circonstances et explique largement l'anarchie de la mondialisation : ainsi en matière financière, les exigences des réponses médiatiques sans cesse renouvelées, conduisent les politiques à négliger les solutions de fond, à rejeter la mise en place du droit et des institutions judiciaires planétaires nécessaires au profit des seules photos que permet le G 20. Au-delà de ce chaos, une ultime échelle de temps vient toujours, à la fin, bousculer les autres et leur donner tout leur sens dérisoire : celle de la maladie et de la mort. Le destin de l'homme est d'avoir tendance à l'oublier, pour ne penser qu'à agir à l'intérieur des autres espaces, sous la tyrannie de l'urgence. A moins qu'il ait l'audace de se projeter hors des routines, de penser le monde hors de tout calendrier, et de s'en tenir, avec entêtement à ses rêves.

Jésus VEIGA, Maire

ACTUALITÉS

Pour tordre le coup aux fausses bonnes idées... « Il fallait faire payer le parking du Gressier ». Cette idée que d'aucuns véhiculent n'est pas bonne. Nous allons vous expliquer pourquoi... Tout d'abord, l'emprise du Gressier est propriété de l'Office National des Forêts : on ne fait pas ce que l'on veut chez autrui. En supposant que l'ONF ait accepté cette implantation, l'investissement pour la création d'un parking payant a un coût. Il a été estimé dans une étude menée par l'ONF et l'IRSTEA à 1 100 000 € !!! L'ensemble de cet investissement serait en totalité à la charge de la collectivité. Aucun dispositif de subventionnement n'est mobilisable sur un projet de ce type. Donc qui payerait d'après vous... les porgeais et l'ensemble des administrés de la Communauté de Communes, avec quelques points de fiscalité supplémentaires. Cerise sur le gâteau, le parking serait payant pour tout le monde, sans exception, aucun privilège n'est possible, c'est la loi. Cette même étude estime

un rapport attendu de l'ordre de 150 000 € par an, quelle aubaine nous direz-vous, hélas non ! Seulement 40 000 € seraient reversés à la collectivité. Le reste étant perçu par l'ONF, propriétaire du site. Ce montant suffirait à peine à couvrir les frais de fonctionnement liés à l'entretien d'un tel parking. Donc aucun profit n'est envisageable pour investir dans la création de postes supplémentaires de surveillance de la baignade, ni pour offrir plus de services aux usagers. Pour terminer, essayez d'imaginer l'arrivée d'une centaine de véhicules, comme nous le constatons souvent lors des jours de forte affluence, attendant de prendre leur ticket pour entrer sur

le parking, ce ne serait plus une file d'attente mais un chaos total !!! Voilà pourquoi cette idée est une ineptie. Enfin et surtout, nous avons fait un choix politique de laisser la plage en accès libre à tout le monde, car c'est un bien commun auquel tout le monde a droit. Faire payer l'accès à la nature est, pour nous, une aberration humaine et sociale. La municipalité a reçu la visite de l'UNSA Police au poste de secours du Gressier. A cette occasion, les élus ont pu réaffirmer leur attachement à la présence des CRS sur notre plage.

Le 7 juillet 2017, M. le Maire a remis la médaille d'honneur du village à Vincent BOSELI. Mais qui est Vincent BOSELI ? Depuis 2008 et sans manquer une seule saison jusqu'en 2016, Vincent a été le chef de poste CRS de notre baignade surveillée. Tout au long de cette période, il fut l'artisan de la sécurité des usagers de la plage. Son implication et son professionnalisme exemplaires ont permis de sauver de nombreuses vies. Ce fut un grand honneur de compter Vincent parmi nos sauveteurs. De nouvelles obligations professionnelles l'ont conduit à devoir quitter cette fonction à laquelle il était tant attaché. Nous lui adressons tous nos remerciements et lui souhaitons un avenir radieux.



Infos pratiques

- Appel d'urgence : 112
- Pompier : 18
- Samu : 15
- Gendarmerie : 17
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison : 05 56 96 40 80
- CHR-CHU-Urgences : 05 56 79 56 79
- Clinique Arès : 05 56 03 87 00
- Pharmacies de garde : 3237

Journal d'information municipale du Porge
Directeur de la publication : Jésus Veiga, Maire
Rédactrice en chef : Sonia Meyre
Conception maquette : dani'dan design
Rédaction : M.-H. Correia
M. Andrieux, F. Moreau, A. Plessis,
M. Zaninetti, M. Roger
P. Harrouard, D. Benassy, N. Augonnet

Etat Civil

Naissances

Milo Vianney Johnny LINXE (le 12/01/2017), Giulia MANO GIROTTI (le 24/01/2017), Jade Muriel Valerie MICHELET MINGUEZ (le 28/01/2017), Gladys Margaux Julia PILLON (le 29/01/2017), Romane LAFONT (le 23/02/2017), Elise CASTAIGNET (le 14/03/2017), Mia VIARDOT (le 15/03/2017), Ethan Ugo Wilhelm TRIEBSCHE (le 28/03/2017), Elena Sarah Lola LEGRAS KARAGIC (le 30/03/2017), Valentine Valérie GONZALEZ (le 02/04/2017), William Maël GORRY (le 22/04/2017), Raphaël Hugo LAFOND (le 27/04/2017), Maël DUVAL (le 01/05/2017), Raphaëlle Rose ROUGIER (le 08/05/2017), Louis Anthony Cécilio BLANC (le 24/05/2017), Noah Tristan BUE (le 29/05/2017), Arthus NAUD (le 02/06/2017), Théa Elena MONTANE (le 15/06/2017), Kylian Alain Didier DESCLAUX (le 17/06/2017), Maëlys JAUNATRE (le 20/06/2017), Iris LAUNAY (le 22/06/2017), Tiago COSTA (le 28/06/2017), Ella Nina Colette KATANNA (le 28/06/2017), Olivia Aurore Alexandra COSTA DE MEIRA (le 29/06/2017), Emiliana Jeanne Stéphanie DESOUCHES DRUILLENNEC (le 02/07/2017), Maël Charlie BEYL DECHANET (le 05/07/2017), Julian Tyméo Raymond ARNOULD MOUTIC (le 06/07/2017), Kaëlig THÉPAUT (le 10/07/2017), Lily BARRÉ (le 01/08/2017), Adam Olivier Bernard STANO (le 04/08/2017).

Mariages

Eric Jean AUGER et Sophie Josette MAQUIGNEAU (le 11/03/2017), Didier MASTELLOTTI et Narendar KUMAR (le 08/04/2017), Robert Alexis Albert CLUZEAU et Ellen Marie Suzanne Victoria BETTENENT (le 12/04/2017), Pierre Laurent Michel BLANC et Marie-Laure MAURIN (le 03/06/2017), Vincent Adrien Daniel Hervé CHARDARD et Léa GÉANT (le 24/06/2017), Cédric Pierrick NOCERA et Sophie Maïté PÉDEMAY (le 24/06/2017), Loïc Stéphane Jean-Pierre PONTUS et Olivia MÉRIGNAC (le 01/07/2017), John Robert WILMES et Waffae DAR (le 01/07/2017), Antony Jean Pierre LACRAMPE et Laetitia Nicole VUAILLAT (le 15/07/2017), Thomas Philippe BRETON et Valérie Nadine Aline FAUCON (le 29/07/2017).

Décès

Jean Claude PALLET (le 06/02/2017), Aurélien Philippe Robert DUPUY (le 14/02/2017), Charles-Marie Gaston Auguste Ludovic BLAREAU (le 06/03/2017), Eveline Marie Renée LANGÉ épouse SERREC (le 26/03/2017), Yves Jean PHILIPPEAU (le 21/04/2017), Jean-Michel JAMBON (le 04/05/2017), Richard Jean SULLETIS (le 23/05/2017), Jean-Louis Fernand TORREGROSSA (le 03/08/2017), Jean LAGUEYTE (le 09/08/2017).



Politique environnementale

Vers un Agenda 21 de seconde génération

L'Agenda 21 est le fil conducteur de la politique de développement durable de la commune. Il permet de mettre en valeur des actions, grâce à la labellisation délivrée par le ministère de l'environnement, et d'en initier de nouvelles au moyen de subventions et d'un solide réseau de partenaires. Ces cinq dernières années, la commune s'est consacrée à la mise en œuvre des cinquante actions proposées par l'Agenda 21 local. Grâce au soutien simultané de divers partenaires (institutionnels, privés et internes) et à la participation des élus, des comités consultatifs et du comité de pilotage Agenda 21, la majorité des actions entreprises est une réussite. Le premier plan d'actions étant achevé, un Agenda 21 de seconde génération est en cours d'élaboration.

Il comprend une quarantaine d'actions, notamment :

- lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire,
- amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux,
- préservation des corridors écologiques, protection des insectes pollinisateurs,
- drive poubelle à la plage,
- observatoire économique et social, etc...



Gaspillage alimentaire

La municipalité s'est engagée dans une démarche de labellisation « Mon Restau Responsable » qui vise à garantir une restauration scolaire de qualité et respectueuse de l'environnement. Le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Médoc accompagne l'équipe du restaurant scolaire et travaillera en priorité pour la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Capitale Biodiversité

La commune du Porge participe pour la 2^{ème} année consécutive au concours « Capitale Française de la Biodiversité » ou elle fut finaliste en 2016. Le thème de cette année « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ». Trois actions exemplaires ont été présentées : prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans le PLU, extension du groupe scolaire inscrite dans une démarche globale de développement durable (matériaux et produits de construction respectueux de la santé et de l'environnement), restructuration du site du Gressier (plage accueil nature). Le mardi 20 juin, une délégation de l'Agence Française pour la Biodiversité est venue effectuer un audit de la commune. Visite de l'extension du groupe scolaire, cordon dunaire, étang de Langouarde, canal des étangs, jardins partagés. Les débats se sont poursuivis autour d'un repas au Courtiou des Chasseurs.



Plan de gestion différenciée

La commune s'engage dans une gestion raisonnée des espaces publics. Cette démarche répond à des enjeux environnementaux (ressource en eau, biodiversité, santé...) et doit permettre de proposer des solutions d'entretien adaptées à chaque situation. A terme, plus aucun produit phytosanitaire ne sera employé sur les espaces gérés par la collectivité.



Zéro poubelle à la plage

Le 10 février 2017, nous avons eu l'honneur de recevoir M. Pierre FROUSTEY, Maire de la commune de Vieux Boucau, ainsi qu'une partie de son équipe venue s'informer et échanger sur la stratégie de gestion des déchets mise en place sur notre commune durant la période estivale. Quelques mois plus tard c'est avec énormément de bonheur et de fierté que nous avons appris que la commune de Vieux Boucau avait décidé de supprimer toutes les poubelles sur ses plages : une première dans les Landes ! Cette décision s'inscrit dans une démarche, initialisée en 2014, baptisée « J'aime mon village propre ». En accompagnement de cette action, cette municipalité a décidé d'adopter la même stratégie d'information des usagers, que celle que nous avons mise en place. Selon nos informations, les premiers résultats sont plus qu'encourageants. Nous sommes toujours en contact avec eux et nous leur souhaitons une belle réussite.



Jardins partagés . Ruches

Une expérimentation a été lancée au mois de mai 2017 avec la mise en place de deux ruches à portée pédagogique sur la parcelle des jardins partagés, gérée par la commune. Ponctuellement, des événements d'éducation à l'environnement pourront être organisés afin de sensibiliser le public au rôle prépondérant des abeilles dans la pollinisation et le maintien de la biodiversité.



Côte d'Ivoire

Dans le cadre du voyage d'études organisé par MM. GARRO et CHAPSAL (respectivement Directeur et Directeur Adjoint de l'Institut International pour la Francophonie), une délégation en provenance de Côte d'Ivoire composée du Préfet Adama DOSSO (Conseiller du Ministre-Gouverneur d'Abidjan) et de deux collaborateurs, s'est rendue sur notre commune le 19 mai dernier. M. le Maire, accompagné de membres du conseil municipal, a ainsi pu présenter les différentes actions environnementales engagées par la collectivité. La rencontre s'est terminée par un débat/échange sur les différentes approches des problématiques environnementales de nos deux pays.



École

L'extension du groupe scolaire s'inscrit dans une démarche environnementale prenant en compte :

- la qualité de l'air intérieur (matériaux disposant d'une certification environnementale limitant au maximum les émissions de substances volatiles, mobilier éco-certifié),
- la qualité des sols (construction sur pieux),
- l'empreinte carbone (circuits courts de proximité),
- l'éclairage naturel grâce à l'orientation du bâtiment,
- une isolation performante.

Point transfert de compétence à la CDC

Le Plan Plage

A la suite de loi NOTRe (Nouvelle Organisation de la République) du 7 août 2015, la Communauté de Communes Méduillienne s'est vu confier des champs de compétences obligatoires avec notamment, en ce qui concerne notre commune, la gestion de la Zone d'Activités Économiques de la Gare et la gestion de l'Office du Tourisme. Concernant la gestion de la plage, les élus communautaires ont accepté de prendre en charge cette compétence à la demande de la commune. La CdC assure désormais les coûts liés à l'entretien, au nettoyage, à la surveillance du Gressier, dans le cadre du Plan Plage annuel. L'investissement réalisé pour la restructuration du site reste en partie à la charge de la commune, soit 20 %, dans la mesure où ce dossier a été engagé par elle et porté par le partenariat actif auprès de diverses institutions : État, Région, Département, ONF, GIP Littoral. Une répartition des rôles a été mise en place. La commune a souhaité conserver une antenne locale au Porge afin de maintenir le lien de proximité avec les différents intervenants sur le site du Gressier et aussi de conserver un maximum de réactivité lors de la période estivale. Ce sont toujours nos services techniques et administratifs qui continuent

Modèle prédictif baignade

Depuis plus d'une année, nous nous sommes associés au projet de Modèle Prédictif des Risques Noyades engagé par MM. Bruno SIMMONET et Éric TELLIER de l'équipe SAMU du CHU de Bordeaux.

Ce modèle prédictif s'appuie sur des critères avérés :

- prévisions météorologiques,
- horaires et hauteurs des marées,
- température de l'eau,
- température de l'air,
- orientation, période et hauteur de houle,
- fréquentation.

Il permet de définir, a priori, les périodes à fort risque de noyade. Les premiers résultats sont édifiants ! Sur la période d'avril à août 2015, 66 jours ont été identifiés comme étant « à risque élevé » et 67 jours « à risque faible ». Sur les 61 accidents de noyade constatés sur cette période, 58 l'ont été dans un jour « à risque élevé ». La probabilité de noyade dans un jour à risque est de 36 % contre 3 % pour les autres jours. Nous apportons l'entière collaboration de nos sauveteurs dans la collecte, in situ, des données nécessaires à l'algorithme du modèle pour ainsi consolider les premiers résultats théoriques. Lors du dernier recensement de la population, vous avez

été sollicités pour remplir un questionnaire sur la connaissance des baignes. Sachez que vos réponses ont été précieuses. Elles vont contribuer à enrichir le travail qui est mené sur ce sujet ô combien important qu'est la sécurité de nos plages.



Les objectifs de ce projet de modèle prédictif sont ambitieux mais néanmoins essentiels :

- Alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de repenser et de renforcer les moyens de surveillances de nos plages y compris en dehors de la pleine saison.
- Informer tous les usagers de la plage des risques encourus lors des périodes dangereuses, sur le même principe que celui des risques avalanche en montagne.

• Bénéficier de l'appui et de la collaboration des médias (presse, radio et télé) pour communiquer largement et le plus tôt possible sur les risques de noyade.

Nous sommes convaincus de l'impérieuse nécessité de PRÉVENIR car informer c'est déjà SAUVER. Une vie n'a pas de prix.

à gérer et intervenir sur le site du Gressier en partenariat avec l'ONF. Parallèlement au niveau de ses instances, la CdC a créé une sous-commission déléguée à M. Frédéric MOREAU, conseiller municipal, sous la vice-présidence Environnement-Plage-Tourisme de notre Maire, M. Jésus VEIGA.

L'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Le Porge est devenu Bureau d'Information Touristique Intercommunal Méduillienne depuis le 1^{er} janvier 2017, comme l'impose la loi NOTRe de 2015. Avec l'aide de Gironde Tourisme, un véritable projet touristique de territoire est en cours d'élaboration pour les cinq années à venir. Sous l'impulsion d'une nouvelle direction, la CdC va préparer son intégration au PNR Médoc (Parc Naturel Régional) pour relever les défis du 21^{ème} siècle. Le Porge continue de bénéficier des services du bureau d'accueil avec Corinne et Sabine, et des outils de communication habituels pour la station.

Groupe scolaire

Rythmes scolaires

Suite à la proposition du gouvernement de délivrer une dérogation pour passer à quatre jours d'école pour les communes qui le souhaitent, M. le Maire a choisi de le présenter au Conseil Municipal de fin juin. La majorité de celui-ci a voté favorablement, ainsi que le Conseil d'École. L'Inspection Académique a accordé cette dérogation le 12 juillet 2017. L'ensemble des communes de la Communauté de Communes Méduillienne est aussi repassé aux quatre jours d'école.

A la rentrée, le 4 septembre prochain, le temps scolaire sera donc le suivant :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Restaurant Scolaire . CLSH . Bus

La municipalité a choisi de gérer les inscriptions, les réservations et la facturation du restaurant scolaire sur un nouveau logiciel, BL Enfance, auquel il est prévu d'intégrer dans un second temps la gestion du transport scolaire. Ce système est le même que celui de la Communauté de Communes Méduillienne pour le périscolaire et le centre de loisirs. Avec un seul code, chaque

Chantier école élémentaire

Au moment de l'écriture de cet article, le chantier de la nouvelle école se poursuit. Elle accueillera 240 élèves en élémentaire, soit 8 classes.

